

MAIRIE D'ILLANGE



DANIEL PERLATI
MAIRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 Novembre 2018 à 18h30
(art L 127-17 du Code des Communes)

**Il peut être pris librement connaissance, en mairie,
du texte complet des délibérations**
Présidence : Daniel PERLATI

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Martine GERGAUD - M. Gabriel HOFFMANN - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER – Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - M. Didier JACQUES - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - Sophie FROMOND - M. Christian SUBTIL - Mme Christelle HUNEAU

Absent excusé : M. Christophe GUTH.

Conseillers élus : 19 – En exercice : 18 – Présents : 17

L'Assemblée approuve le compte-rendu de la séance précédente.

COMMUNICATION

Le Maire informe l'assemblée :

- Point sur les travaux d'investissement 2018
- Démarrage des travaux par la société Knauf sur le site de la Mégazone
Travaux d'assainissement et d'amenée du gaz par la Société d'Équipement du Bassin Lorrain
- Rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville »

ORDRE DU JOUR

1. Convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec la sous-préfecture pour la transmission électronique des actes (arrêtés, décisions, délibérations).

2. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le rapport présenté par Dominique LE PEMP.

3. Approbation du rapport de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) relatif au transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLETC sans impact financier pour la commune d'Illange.

4. Anticipation sur le budget d'investissement 2019

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des montants ci-après :

<input type="checkbox"/>	305 : Bâtiments 2019	15 000 €
<input type="checkbox"/>	306 : Equipements techniques 2019	10 000 €
<input type="checkbox"/>	307 : Voirie 2019	10 000 €
<input type="checkbox"/>	308 : Environnement 2019	10 000 €

5. Fêtes et cérémonies 2019

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la liste des fêtes et cérémonies pour l'année 2019.

Séance levée à 19h30
Illange, le 14 novembre 2018
Le Maire,

